L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Numéro 173 rue de l'Hôpital.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 1er OCTOBRE 1892.

PETITES ANNONCES.

PERDU.

$10 DE RECOMPENSE.—Perdu, le 22 septembre, une petite chienne pointe blanche, avec oreilles brunes (tan). La récompense ci-dessus sera payée et aucune question ne sera demandée et on la ramènera au No 135 St-Louis, coin Bourgogne. 28 sept—7f

DEMANDES.

CUISINIÈRE.

On demande une bonne cuisinière au No 94 rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser immédiatement. 1er oct—

ON demande—Une jeune fille (Française) pour prendre charge de la garde robe d'une petite famille et aider dans les petits travaux à payer, toutes les après midi, leurs leçons pour le leur suivant. S'adresser à M. L. P. P. O. Box 138, Nouvelle-Orléans. 30 sept—30—1 9 oct

ON demande—Une femme blanche ou de couleur compétente comme gardienne, (créole ou américaine). S'adresser avec références 230 rue Première entre Prytanée et Coliseé. 29sept—3f

ON demande une cuisinière, ne parlant que le Français. S'adresser à la pharmacie, au coin Bolivar et Poydras. 28 sept.—

ON demande, pour ce territoire, un bon commis vendeur. Bonne rémunération à celui qui, avec recommandations satisfaisantes, conviendra. S'adresser à Chas J. Pegues, Gen'l Manager, Chattanooga, Tenn. 24 sept—1m

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

A. B. Griswald & Co. vs John J. O'Elielly.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans No 22,419.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon J. Parlangue, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente d'enchère publique, à mon entrepôt, No 159 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le VENDREDI 7me jour d'octobre 1892 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une montre de 14 karats Appleton Tracy (en or) No 4,123,123 238. Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM NELSON,
28 sept—2f—oct 4 7 Constable.

A. Baldwin & Co. Limited, vs. Léon Kahn et als. in solido, et Mme Charles Kahn, "garnisha."

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLEANS.—No 16,175—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 95 rue Canal, entre Tonti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 11me jour d'octobre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré au bureau. Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. A. D. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
28 sept—28—5 11 oct

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Robert Young Black.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,137.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
1er oct—1 5 9 Greffier.

Succession de Andrew J. Stevens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 36,834—Division B—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Andrew J. Stevens, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
1 oct—1 5 9 Greffier.

Succession de Mme Barbara Secck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 31,320—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Gustave Seck, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE,
28 sept—28—oct 1 7 Greffier.

Succession de Mme Wilhelmina Schwenck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,429.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Gustave Seck, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE,
28 sept—28—oct 1 7 Greffier.

Succession de Jean Larrieu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,706—Division A—Attendu que Jeanne Ballay, veuve de Jean Larrieu, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Larrieu, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
23 sept—22 27—1er o 4

Succession de Vincent Bastasieu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 31,990—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Wilhelmina Schwenck, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
28sept—28—oct 1 7 Greffier.

Succession de A. M. Buchoz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,774—Division B—Attendu que John S. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu A. M. Buchoz, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
23sept—23 27—1er o 4

Succession de Jean Baptiste.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 28,774—Division B—Attendu que John S. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu A. M. Buchoz, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
23sept—23 27—1er o 4

Succession de Alexander Minoufret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,767—Division C—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexander Minoufret, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
1 oct—1 5 9 Greffier.

Succession de Mme Barbara Secck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 31,320—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles K. Seckle, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

A. V. FLOTTE,
28 sept—28—oct 1 7 Greffier.

Succession de Mme Wilhelmina Schwenck, individu décédé et comme exécutrice testamentaire ex P. O. Reconstruction, tateur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30,325—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le deuxième compte provisoire présenté par Mme Wilhelmina Schwenck, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
28sept—28—oct 1 7 Greffier.

Succession de Jean Larrieu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,706—Division A—Attendu que Jeanne Ballay, veuve de Jean Larrieu, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Larrieu, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
23 sept—22 27—1er o 4

Succession de Vincent Bastasieu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 31,990—Division E—Attendu que John Andrew Duffy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louise Duffy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le deuxième compte provisoire présenté par Mme Wilhelmina Schwenck, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
23sept—23 27—1 oct Greffier.

Succession de A. M. Buchoz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 28,774—Division B—Attendu que John S. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu A. M. Buchoz, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
23sept—23 27—1er o 4

Succession de Louise Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,759—Division C—Attendu que John Andrew Duffy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louise Duffy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le deuxième compte provisoire présenté par Mme Wilhelmina Schwenck, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
23sept—23 27—1 oct Greffier.

Succession de A. M. Buchoz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 28,774—Division B—Attendu que John S. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu A. M. Buchoz, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
23sept—23 27—1er o 4

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 20 SEPTEMBRE—CLASSE No 262
Tirage de 4 heures P. M.

55	27	30	43	2	19	11	47	9	69 28

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 20 septembre 1892—4 heures P. M.

J. J. A. BOURESAUX,
EDGAR PILIÉ, Pro tem.
Commissaires.

Les plans d'une tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et se franchise a été renouvelée comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1893.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semi-mensuellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros séparés ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique de la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, sous ce dernier rapport, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

Commissaires.

Nous nommons les Banques et Banquiers pour tout tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE ORLEANS.
MARDI, 11 OCTOBRE 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, cott	$75,000
1 Lot de	20,000,	20,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
25 Lots de	300,	7,500
100 Lots de	200,	20,000
100 Lots de	100	20,000
300 Lots de	60,	18,000
500 Lots de	40,	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, cott		$10,000
100 Lots de 200,	—	6,000
100 Lots de 340,	—	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de 320, cott	—	$19,980
999 Lots de 320,	—	19,980
3,434 Lots se montant à		$265,460

PRIX DU BILLET.

Entier, $5 Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES.

Sur lesquelles nous prélèverons tous les frais et nous payerons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adresser à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lou.

Bonnes Padrones en plein et faites en signature blanche.

La Compagnie ayant pris des lots régulièrement le service de la maille à TOUTES LES LOTERIES, nous payons les Express des Compagnies d'Express pour les lettres de lots.

Les Listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de la loterie après chaque tirage en nombre voulu, par Express, aux frais d'ceux-ci.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1893 inclusivement.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE rappelez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot soit à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; que O. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CASSIDY, agissent sous la garantie de quatre Banques Nationales pour l'argent du lot présenté à vendre, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs prétendent gagner des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, d'où vendant la chance de les gagner.

SOARDS'
1892—NEW ORLEANS
City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une aide de la longueur de travail pour les négociantes. Envoyez en chercher immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix 06 00
Livre Bleu (Zème édition)..... 2 00
Directory Commercial (forme pamphlet)..... 1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs)..... 50

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express et franco par la maille dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant de leur demande.

E. SOARDS, Editeur,
5 Commercial Place.
9 mars

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie à Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Hauvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée à Nouvième.
12 Magnolie et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Peuxième.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Celliée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Hendersons et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annunciation.
41 Station des Pompiers, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Egnie.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Tempelhofre et Franklin.
63 Poste de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Nashville et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
122 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bienvie.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Poste de la Cie, rue du Canal.
156 Priseur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Parrein.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Mire.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Gorgenza.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Mire.
412 Lesseps et White.
413 Romparts et Bagnes.
414 Pobte et Urquhart.
415 Wandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
413 Prince à Onton et Levée.
414 Moreau Washington.
415 Louisa et Remparts.
412 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
413 Dauphine et Indépendance.
414 Robin des eaux, Bologne.
415 Chemins des Etats-Unis et Dauphine.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de succession d'une police d'assurance.

Wolf and Marks versus T. H. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 34,901.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Escos St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée du 124 et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de T. H. Lee, dans une certaine police d'assurance émise par la Mechanics & Traders Insurance Co., de à Nouvelle-Orléans, sous le numéro .0653 pour la somme de 1,000 sur le fonds de commerce du bâtiment couverte au barbecue, situées dans la ville de Vicksburg, Etat du Mississippi sur la plantation de l'assuré, le dit T. H. Lee soit que ladite perte occasionnée par l'incendie du dit fonds de commerce, conformément à un ordre rendu conformément à la dite police en entrant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 sept—29—oct 4 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Deuxième District, No 130 rue North Rampart.

Peoples Homestead Association vs Mlle Clémentine Bonseigneur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,052—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Escos St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée du 124 et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville désigné par le No 2, dans l'îlet désigné par le No municipal No 99, borné par les rues Rampart, Bourgogne, Toulouse et St-Louis, et d'après un plan annexé à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ex-notaire, le 23 novembre 1858, mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue des Remparts sur soixante-dix-sept pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
3 sept—3 10 17 24—oct 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de corbeille, corbillards, voitures, chevaux, meubles de bureau, ameublement de salon, coffre-fort, etc.

Interdiction de Thos. W. Bothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 30418.—En vertu d'un ordre de vente daté du 13 septembre 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 3 octobre 1892, à l'heure ci-dessous indiquée, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local, No 971 rue du Camp, à 10 heures A. M.

Un lot de meubles de bureau, 2 coffre-forts, 2 corbeilles, 2 corbillards, un lot de vitrines, corbeille métalliques, un fort lot de corbeille, etc., le tout de l'inventaire.

Au local, No 972 rue des Magnolias, à 10:30 heures A. M.

Un wagon pour délivrer les corbeilles, 2 wagonettes, 6 voitures.

Un corbillard noir, un vieux buggy, une paire de harnais.

Une paire de chevaux noirs.

Une paire de chevaux gris.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 sept—21 22 25 29—3 oct

L'élégante bâtisse en briques à trois étages, No 21 rue St-Charles, entre Canal et Commune,

Occupée par le Café de Buis.

Succession de Mme Josefa Puig, épouse de B. Martorell.

No 36,422—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & SCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Escos St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 août 1892, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la ville, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, dans le Premier District de cette ville, le dit lot de terre étant situé sur la rue St-Charles, Commune, Canal et Carondelet, désigné comme lot No 2 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 24 avril 1841 et déposé comme plan No 21 sur le livre de plans No 2 en l'étude de Wm Christy, ancien notaire public en cette ville. Le dit lot mesure (en pied américain) 22 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue St-Charles et 22 pieds 8 pouces et 6 lignes de large sur derrière, sur une ligne de 125 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur le côté vers la rue du Canal, et 125 pieds 7 pouces et 2 lignes sur le côté vers la rue Commune. Le dit lot est composé d'une partie du lot vendu par le No 20 et d'une partie du lot No 19 sur un plan fait par Pilié, voyer, le 30 mars 1821, et déposé à la suite du dit acte passé pardevant Michel de Armas au même notaire en cette ville, le 6 avril 1821. Etant le même terrain acquis par Mme Marie Josefa Puig Martorell épouse dudit Bernardino Martorell, de Barcelone, Espagne, par acte de vente passé pardevant Wm H. St. Romy, notaire, le 25 décembre 1880 et enregistré au bureau des hypothèques de la Ville de Orléans, le 27 avril 1881 dans le livre 115, folio 136. L'original dudit acte est déposé en l'étude de Wm. D. Denégre notaire public en cette ville. Le dit lot comprend une grande bâtisse avec écurie, etc., et occupée par Geo. D. Geddes, directeur de pompes funèbres.

2e Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Joseph, Dryades, Delord, Julie et Berrogne, désigné par les lettres "E" sur un plan fait par D. E. Bagliere, voyer, en date du 1er septembre 1892 et mesurant, conformément au dit plan, au pied américain, 32 pieds de face à la rue St. Remparts sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Les susdites constructions comprennent un cottage avec 4 briques entre poteaux, avec corridor de côté, 3 chambres, un cabinet. Une cuisine en étage, avec deux chambres. Jardin, écuries et pêcheries, eaux, lieux d'aisance, etc., etc. Le tout sous le numéro municipal 334 rue Nord Rampart.

Conditions—Comptant à l'adjudication; les quelques frais de notaire seront assumés en plus du prix de leurs adjudications les taxes d'Etat dues sur la dite propriété pour l'année courante 1892, et de faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente. Le propriété premièrement décrite est vendue publiée à tous les risques et que le vendeur peut avoir légalement acquis d'après de la dite bâtisse.

Acte de vente pardevant M. V. Déjan, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 sept—7 14 21 28—oct 5 12

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 31,5:6—Division C—Mme M. A. Field et ses créanciers. Que la cession des biens de la pétitionnaire Mme Mary Ann Farrell, épouse de Spencer Field, soit et est par le présent accepte par la Cour et que la bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné que tous ceux dont le créanciers soit convoqués et tenus pardevant le juge J. Monroe, Esq., notaire, au son bureau No 135 rue Gravier, ville, commençant le LUNDI, 17me jour d'octobre 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les objets mentionnés dans la section 1795 du Statuts Révisés, et pour être un syndic de et venir sur l'application d'une déclarge finale, et que les dites réunions seront tenues indéfinitive contre la personne et les biens de la dite petit cessaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 13 septembre 1892.

Signé: J. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme. Juge.

JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
17 sept—17 24—oct 1 8 15 17

Gilbert H. Green vs. sec Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,734—Division E—Vu ce jour par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Cesar Philippi, Syndic des Créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
22 sept—22 27—oct 1 Greffier.

Etat Trimestriel
—DE LA—
Banque des Citoyens
De la Louisiane,
DÉPARTEMENT DE BANQUE,
A la clôture des affaires, le 31 juillet 1892.

ACTIF.

Propriétés immobilières		$135,327 50
Rente et actions	39,724 63	
Prêts et escomptes	6,810 00	
Prêts et escomptes	359,928 21	8591,196 24
Prêts sur demande	257,435 30	
Argent, étranger et local	82,916 06	
Chèques du Clearing House, circulation et numéraire	163,747 61	504,099 96
Total		$1,095,395 13

PASSIF.

Capital actions		$200,000 00
Profits et pertes	63,953 75	$444,153 75
Dû aux déposants		651,145 43
Total		$1,095,395 13

Je jure solennellement que l'état ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et croyance.

A. A. LELONG, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 26ème jour de juillet 1892.

EDGAR GRIMA, Notaire.

Nous, les soussignés, soussignés, nommés pour examiner l'argent comptant dans les coffres de la Banque, avons examiné et trouvé ainsi et sus-nommé.

JOSEPH LOMBARD,
C. TOURE,
EMILEST FRANCO.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & SCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété bien située dans le Troisième District,

No 328 rue Nord Remparts entre Esplanade et Kerlerec, occupé par Geo D. Geddes, directeur de pompes funèbres.

No 324 rue Nord Remparts entre Kerlerec et Esplanade, un élégant cottage élevé.

Succession d'Elina Marguerite Félicité Foy.

No 36,495.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & SCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse de Escos St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 août 1892, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de T. H. Lee, dans une certaine police d'assurance émise par la Mechanics & Traders Insurance Co., de à Nouvelle-Orléans, sous le numéro .0653 pour la somme de 1,000 sur le fonds de commerce du bâtiment couverte au barbecue, situées dans la ville de Vicksburg, Etat du Mississippi sur la plantation de l'assuré, le dit T. H. Lee soit que ladite perte occasionnée par l'incendie du dit fonds de commerce, conformément à un ordre rendu conformément à la dite police en entrant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 sept—29—oct 4 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Deuxième District, No 130 rue North Rampart.

Peoples Homestead Association vs Mlle Clémentine Bonseigneur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,052—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Escos St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée du 124 et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, de la prop